

COMMUNIQUE RADIO

(Enregistrement complémentaire pour la sélection de jeunes aviculteurs/avicultrices)

Jeunes filles, jeunes hommes, vous êtes de nationalité béninoise, vous êtes âgés de 18 à 30 ans,

Vous êtes titulaire au plus du Baccalauréat, du Brevet ou du Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT)

Vous êtes au chômage ou en sous-emploi,

Vous êtes un passionné des métiers de l'élevage,

Vous n'êtes jamais inscrits sur la plateforme Sica ou vous n'êtes pas déjà bénéficiaires du dispositif Azôli,

Cette opportunité est à vous.

A travers le dispositif Azôli, le gouvernement du Bénin offre gratuitement l'opportunité aux jeunes des 02 sexes vivant sur toute l'étendue du territoire national, de devenir Aviculteurs/Avicultrices, c'est-à-dire éleveurs de volailles.

Le dispositif Azôli tout en assurant votre formation sur les techniques d'élevage de volaille et de gestion d'une entreprise avicole, facilite votre insertion dans le métier de producteur de poulets chair en mettant à votre disposition les matériels d'élevage et une subvention d'installation.

Cette opportunité est à saisir donc à tout prix.

Faites vite vous inscrire dans les antennes départementales de l'AnpE, ou à la mairie de votre localité auprès de l'agent de l'Unité Locale de Promotion de l'Emploi (ULPE) et les Facilitateurs Emploi (FE).

Les jeunes ayant déjà une formation ou une expérience dans le domaine de l'élevage sont vivement invités à s'inscrire.

L'inscription est ouverte du **lundi 14 au samedi 26 Octobre 2024** sur toute l'étendue du territoire national.

Azôli, le chemin de l'emploi pour les jeunes !



Le Secrétaire Technique

Wilfred GBESSI